LISTE AGIR POUR MAISONS-LAFFITTE

Salubrité publique, la Municipalité agit !

Depuis 2019, de nombreuses communes des Yvelines ont engagé des mesures afin de **lutter contre les dépôts sauvages.** Également impactée par ces incivilités, la Ville de Maisons-Laffitte a pris des dispositions afin de **garantir à nos concitoyens un cadre de vie sain et propre.**

Premièrement, comme prévu dès le début de notre mandat, **une brigade spécialisée dans la recherche et la constatation des incivilités** affectant la salubrité publique a été mise en place au sein de la Police municipale. Composée actuellement de trois agents ASVP, ayant cette double casquette, elle continuera à se développer et à se renforcer.

Deuxièmement, des panneaux de prévention ont été installés dans certains points de dépôts sauvages, malheureusement réguliers, afin de rappeler aux entreprises et habitants que les **caméras de vidéoprotection** peuvent constater ces infractions, et rappeler les sanctions encourues.

Troisièmement, nous avons permis à nos concitoyens d'être acteurs de cette démarche de protection de notre cadre de vie grâce à l'application mobile de la Ville qui comporte une section rubrique « Signaler ». Avec cet outil ergonomique et facile d'accès, la Municipalité a pu avancer sur un sujet essentiel pour la salubrité publique : l'information rapide. Par votre participation, vous permettez aux services de la Mairie d'agir plus rapidement et efficacement.

Avec ces différentes mesures, l'équipe municipale agit efficacement pour lutter contre les incivilités en matière de propreté de nos espaces partagés. Le travail est loin d'être terminé, d'autres mesures seront prises et développées, notamment en matière de prévention et d'information.

Samuel CHAPELLE-GARCIA
Conseiller municipal délégué à la Brigade environnementale